



DÉPENDANCE

## Grève unitaire et inter-catégorielle dans les ehpad

25 janvier 2018 | Mise à jour le 26 janvier 2018

Par Régis Frutier et Frédéric Dayan | Photo(s) : Amélie

Benoist / BSIP



Ehpad de Notre-Dame-de-Gravenchon,  
Seine-Maritime (76)

Pour la première fois, l'ensemble des syndicats des ehpad soutenus par des associations appellent à une grève nationale. Ils dénoncent les conditions d'accueil indignes pour les personnes âgées dans les établissements ainsi que la détérioration extrême des conditions de travail des salariés.

Sept logos syndicaux alignés pour une conférence de presse appelant à une journée nationale d'action : pour les ehpad, c'est de l'inédit. Ce 25 janvier 2018, CGT, CFDT, FO, Sud, Unsa, CFE-CGC et CFTC ont expliqué les motivations de leur appel totalement unitaire à la grève nationale le 30 janvier prochain. Une association de directeurs des services aux personnes âgées s'est jointe à l'appel, tant les difficultés, notamment en termes de moyens, mettent à mal les conditions d'exercice des missions auprès des patients.

C'est Malika Belarbi qui, pour la CGT, introduit le propos : « *La situation est dramatique pour la prise en charge des personnes âgées. Nous subissons une réduction drastique des effectifs. Pour une personne âgée, nous avons 0,6 équivalent temps plein — ETP — en France pour 1,2 en Allemagne. Les personnels sont à bout...* »

Pour Bruno Lamy de la CFDT, cela doit être une cause nationale : « *Comment coucher treize personnes en une heure ? Comment expliquer que dans les ehpad, les accidents soient deux fois plus nombreux que dans d'autres professions, que le taux d'absentéisme atteigne 10 % ? Nous n'avons pas*

*besoin de mesurées. Déqualification, manque d'aides-soignants, manque d'infirmiers... ce qui doit être pris en compte, c'est tout le parcours avec les patients, les usagers, les citoyens. », Luc Delerue de FO exige que le gouvernement comprenne que c'est un problème sérieux. « Alors que depuis cinq mois nous demandons un rendez-vous, il a fallu cet appel à la grève pour obtenir une réponse. La ministre propose une enveloppe de 50 millions, quelle générosité ! » Une goutte d'eau au regard des besoins que le syndicaliste assimile à une « provocation ».*

## **Quels moyens au service des patients ?**

Parmi les revendications communes aux syndicats figure l'application du « un pour un » (un salarié par personne dépendante), l'abrogation du dispositif tarifaire, l'arrêt des baisses des subventions, l'arrêt des suppressions des contrats aidés. Jean Vigne, du syndicat Sud, juge que l'heure est grave. « Nous lançons ici une alerte pour qu'aussi la population s'en empare. » Et de réclamer « une loi cadre avec les financements pour créer des emplois et faire que ces métiers soient attractifs. » Jean Claude Stutz de l'Unsa s'insurge : « On veut nous faire croire que le problème ne concerne que quelques établissements. C'est faux, c'est un problème global. »

## **Les cadres et les médecins eux aussi dans l'action**

Si les infirmières et infirmiers ou les aides-soignantes sont en première ligne, les cadres et les médecins sont également dans l'action. C'est ce que confirme Jean Paul Verzin, médecin et dirigeant de la CFE-CGC. Il accuse, mettant en cause l'absence de médecins référents dans les deux tiers des établissements contrairement à ce que le droit impose et condamne la réforme tarifaire du gouvernement qui augmente les risques et le reste à charge pour les patients et leur famille. « Nous sommes dans une situation de non-assistance à personnes en danger », affirme Christian Cumin de la CF'TC faisant référence au vécu des patients et personnels dans les ehpad.

Pascal Champvert président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), explique que c'est une première pour une association de directeurs de soutenir une grève. « Les directeurs sont blessés quand on le gouvernement dit que c'est le management qui est responsable, alors que les personnels donnent tout ce qu'ils ont et que ce qui leur manque, ce sont les moyens. »

## **Les aides à domicile concernées**

Au-delà, Delphine Depay (fédération CGT des services publics) relate la condition des 700 000 aides à domicile, souvent confrontées à trois séquences de travail différentes de travail dans la même journée avec des horaires difficiles et aucun moyen mis à disposition, l'utilisation de leur véhicule personnel avec de frais énormes : « *Il est urgent de trouver des financements. Le service public doit être accessible à tous de façon égale sur l'ensemble du territoire ; or tout le monde n'est pas logé à la même enseigne selon les régions. Le droit à l'autonomie doit être couvert par la Sécu au même titre que la grossesse.* »

## **Des formes d'action qui ne nuisent pas aux résidents**

Faire grève dans un Ephad n'est pas aisé. Les personnels n'ont nulle intention d'abandonner leurs patients. Aussi se sont-ils organisés pour que dans une multitude d'établissements des actions se tiennent, sous des formes diverses, avec des débrayages de 11 heures à midi ou des rassemblements devant les préfetures et les Agences régionales de santé (ARS). À Paris rendez-vous est donné à 14 heures devant le ministère de la Santé.

